

2024

RAPPORT DE
PERFORMANCE

Sommaire



Un budget mobilisé pour les actions de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers

1. Un budget mobilisé pour les actions de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers	01
1.1. Les ressources	01
1.2. Les dépenses	02
1.3. La trésorerie disponible entièrement mobilisée	03
2. Des engagements importants pour servir les missions de l’Institut	04
2.1. Financer, orienter et animer la recherche et l’innovation en cancérologie	04
2.2. Prévenir les cancers évitables et dépister pour mieux guérir	07
2.3. Définir les parcours de soins, informer les patients et produire des recommandations auprès des professionnels	07
2.4. Produire les données de référence sur les cancers et enrichir la connaissance	09
2.5. Coordonner le projet européen EUnetCCC	09
3. Un collectif de travail pleinement mobilisé	10
4. Des systèmes d’information actualisés et sécurisés	12
5. Annexes	
Annexe 1 : Autorisations budgétaires	13
Annexe 2 : Dépenses par destination	14
Annexe 3 : Contributions des membres du GIP	14
Annexe 4 : Indicateurs du COP	15

1.1. Les ressources

Le montant des recettes encaissées sur l’exercice 2024 s’élève à 122,9 millions d’euros.

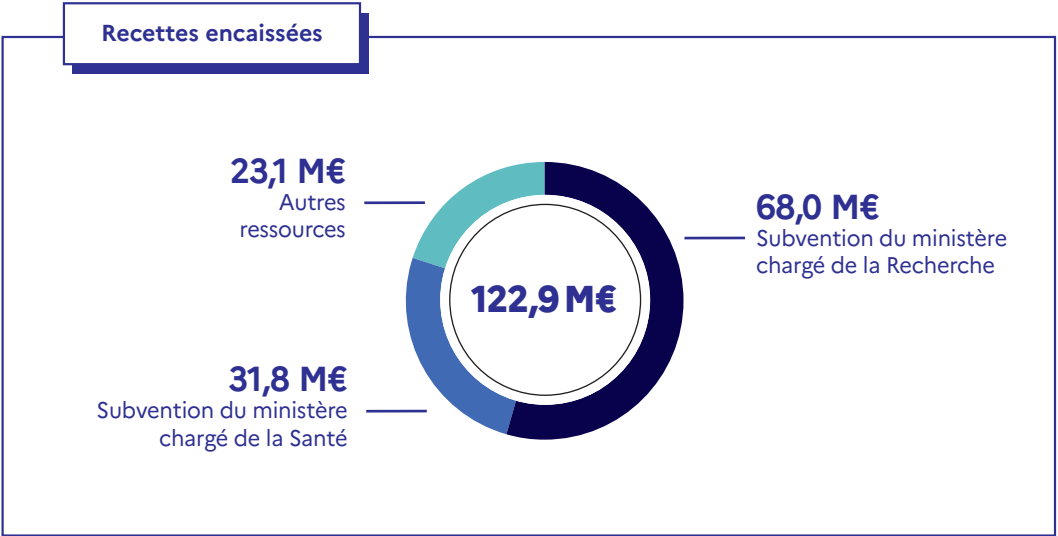
Le montant des financements d’État globalisés représente 81 % des ressources de l’Institut. Il s’élève en 2024, à 99,8 millions d’euros :

- 68,0 millions d’euros alloués par le ministère chargé de la Recherche ;
- 31,8 millions d’euros alloués par le ministère chargé de la Santé.

Les autres ressources s’élèvent à 23,1 millions d’euros et concernent notamment :

- 5,0 millions d’euros versés chaque année par le ministère chargé de la Recherche au titre des actions menées dans le cadre de la TaskForce Pédiatrie, en lien étroit avec les associations de parents et de patients ;
- 4,7 millions d’euros de financement exceptionnel pour l’année 2024 visant à soutenir la recherche

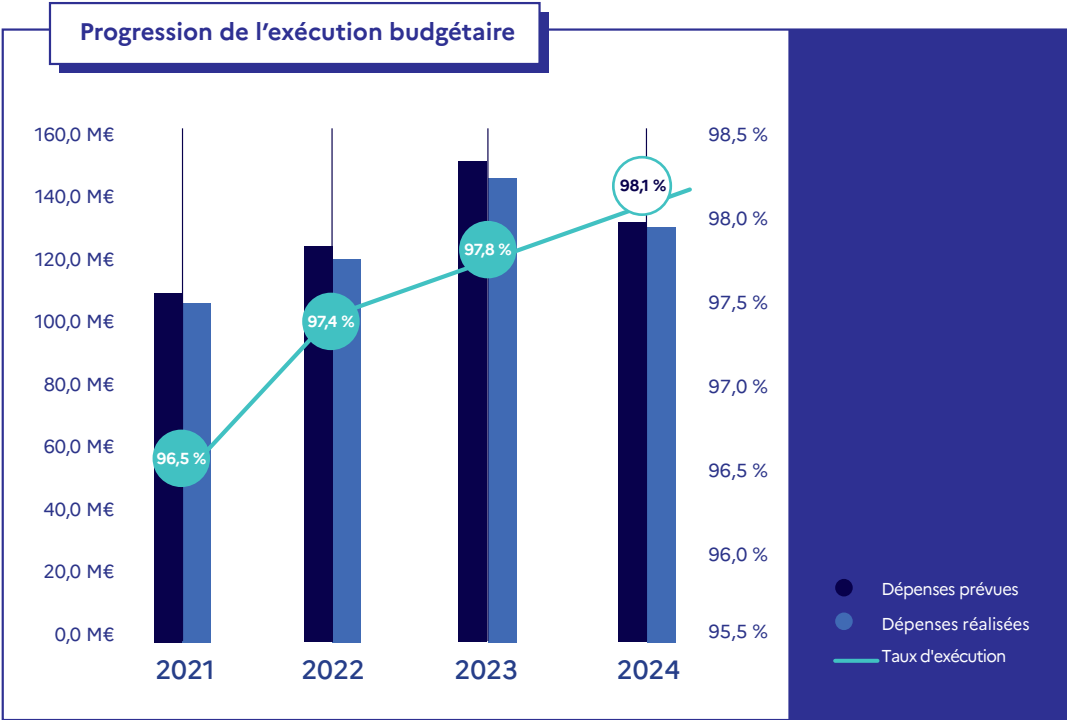
- en cancérologie pédiatrique, versés par le ministère chargé de la Recherche, dont 3,0 millions d’euros dédiés au financement d’un quatrième centre de recherche intégrée d’excellence en cancérologie pédiatrique (PEDIACRIEX) et 1,7 million d’euros dans le cadre du programme Cancer Grand Challenges ;
- 3,0 millions d’euros de contributions des membres du GIP hors État ;
- 3,1 millions d’euros alloués par l’Assurance maladie (Cnam) au titre du fonds de lutte contre les addictions ;
- 3,1 millions d’euros de financements européens ;
- 1,4 million d’euros versé par Santé publique France en contribution au financement des registres du cancer ;
- 0,9 million d’euros accordé par des industriels partenaires de la Filière intelligence artificielle et cancers pour le développement de la plateforme de données en cancérologie ;
- 1,4 million d’euros correspondant à la récupération des crédits non utilisés par des bénéficiaires de fonds.



1.2. Les dépenses

En 2024, l’Institut a exécuté 98 % de son budget, soit 128,1 millions d’euros sur un budget total de

130,6 millions d’euros. Ces chiffres en amélioration traduisent la maîtrise des processus budgétaires et la capacité à mettre en œuvre son programme d’action en optimisant ses ressources.



Le budget d’intervention est exécuté à 97 %.
L’enveloppe d’intervention représente les deux-tiers (67 %) des dépenses de l’Institut, soit 85,4 millions d’euros. Elles bénéficient à nos partenaires sous forme de subventions pour le financement des projets sélectionnés dans le cadre des appels à projets et pour le financement des structures (cancéropôles, SIRIC, CLIP², registres). Les projets soutenus par l’Institut sont financés sur plusieurs années, avec des versements qui peuvent être ajustés ou reprogrammés en fonction de l’avancée desdits projets par les partenaires. La part des budgets non exécutés en 2024 (2,3 millions d’euros) correspond à ces ajustements.

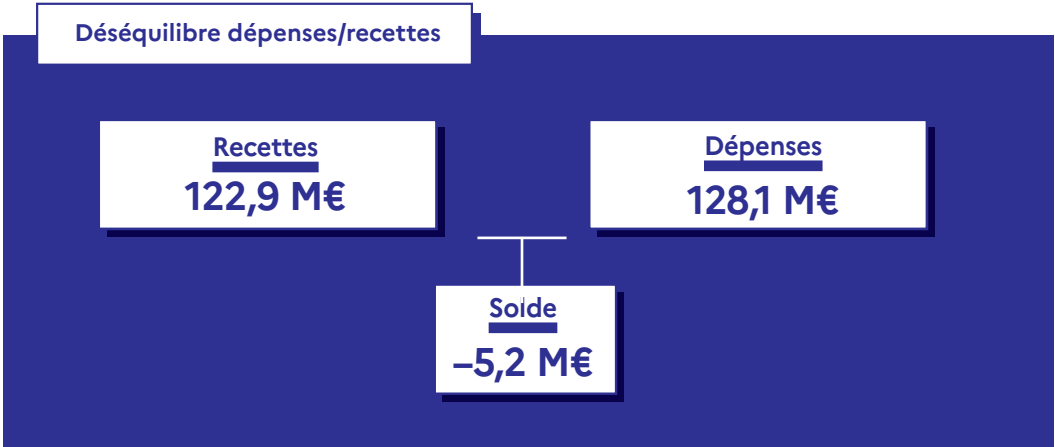
Le budget fonctionnement est exécuté à 100 %.
Le budget fonctionnement représente 21 % des dépenses de l’Institut, soit 26,9 millions d’euros. Ces dépenses correspondent majoritairement à des prestations liées aux missions de l’Institut (financement d’études, déploiement des campagnes d’information et de prévention, organisation d’événements scientifiques...) et dans une moindre mesure, à ses coûts de gestion (location de ses locaux, fluides, indemnisations des experts).

Le budget de personnel est exécuté à 100 %.
L’enveloppe personnel représente 12 % des dépenses de l’Institut, soit 15,2 millions d’euros. Le plafond d’emplois, fixé à 131 équivalents temps plein travaillé (ETPT), est entièrement consommé. S’y ajoutent 23,2 ETPT hors plafond.

1.3. La trésorerie disponible entièrement mobilisée

Le compte financier 2024 présente des recettes qui s’établissent à 122,9 millions d’euros et des dépenses qui s’établissent à 128,1 millions d’euros ; il en découle

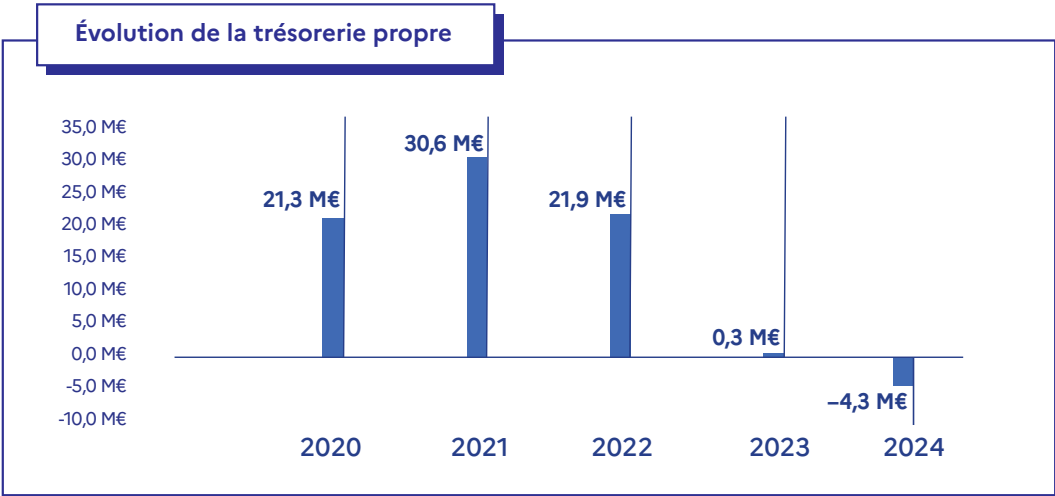
un solde budgétaire déficitaire d’un montant de 5,2 millions d’euros. Ce résultat déficitaire est conforme à la stratégie financière définie dans le cadre de la feuille de route 2021-2025, qui prévoyait une mobilisation de la trésorerie propre de l’Institut pour financer des mesures nouvelles.



La trésorerie de l’Institut s’établit à 44,1 millions d’euros à fin 2024. Il convient néanmoins de distinguer la trésorerie fléchée, la trésorerie liée aux opérations pour compte de tiers et la trésorerie « propre » de l’Institut.

- La trésorerie fléchée s’établit à 23,3 millions d’euros à fin 2024 ; cette trésorerie est dédiée à des actions pluriannuelles identifiées avec des financements qui leur sont consacrés (en particulier la recherche en cancérologie pédiatrique) sur lesquelles l’Institut s’est engagé à utiliser progressivement la totalité des sommes perçues.

- La trésorerie liée aux opérations pour compte de tiers s’est accrue en 2024 pour s’établir à 25,1 millions d’euros ; elle correspond à des fonds que l’Institut doit reverser au nom et pour le compte de la Commission européenne dans le cadre des projets européens.
- La trésorerie propre de l’Institut lui permet de financer une partie de la Stratégie décennale. Cette trésorerie a été utilisée depuis 2021 pour financer les actions nouvelles. La situation de cette trésorerie est négative de 4,3 millions d’euros à fin 2024.



Des engagements importants pour servir les missions de l'Institut

2.1. Financer, orienter et animer la recherche et l'innovation en cancérologie

La recherche est le premier poste de dépenses de l'Institut. En 2024, 80,1 millions d'euros ont ainsi été dépensés par l'Institut au profit de la recherche et de l'innovation (63 % des dépenses).

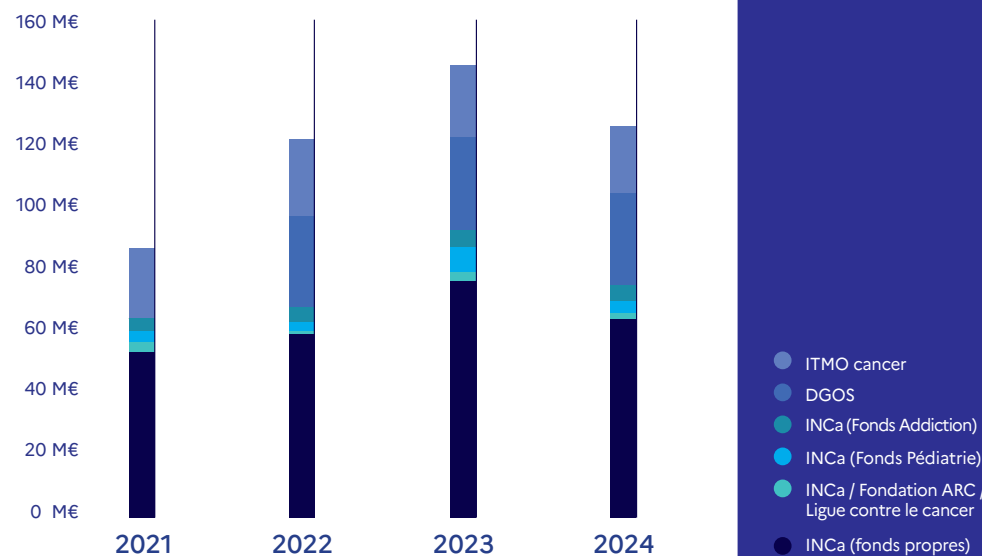
L'Institut organise des appels à projets dans tous les champs de la recherche sur les cancers (fondamentale, translationnelle, clinique, interventionnelle, épidémiologie, sciences humaines et sociales). Il labellise, finance et coordonne des

structures de recherche (cancérologies, réseaux de recherche, centres ou réseaux spécialisés dans les cancers rares, de l'enfant, ou de mauvais pronostic), et il assure une animation scientifique (colloques, etc.).

Tourné vers l'innovation, il favorise l'accès précoce aux médicaments innovants, et soutient la place de la génétique dans la lutte contre les cancers.

Les financements alloués par l'Institut jouent un rôle prépondérant dans le dispositif global de financement public de la recherche en cancérologie en France.

Financement de la recherche en cancérologie en France (2021-2024)



Répartition des crédits utilisés pour la recherche et l'innovation en 2024

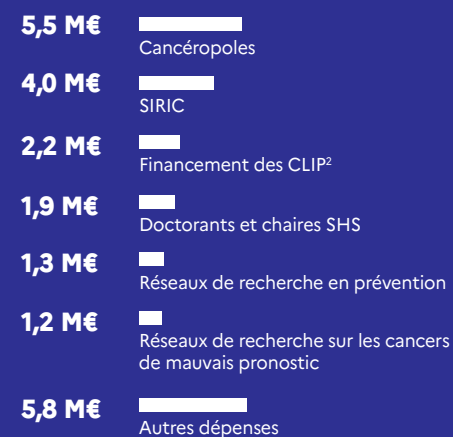
58,3 M€

Financement de projets de recherche



23,1 M€

Structuration de la recherche



Recherche en cancérologie pédiatrique

Principaux outils fléchés

5 M€

annuels depuis 2019 (HRHG Pédiatrie, modèles innovants en cancérologie pédiatrique...)

20 M€

suppl. (ponctuel) en 2023 (PEDIACRIEX...)

10 M€

suppl. (ponctuel) en 2024 (PEDIACRIEX...)

Autres actions

PRT-K 2022-2024 :

5 projets en pédiatrie, soit 1,4 M€ (8,8 % du budget)

PHRC-K

(2022 : 5 projets, 4,85 M€)

SEQ

(2022 : 4 projets, 1,2 M€)

SHS-E-SP

(2022 : 4 projets, 2 M€)

PLBIO 2022-2024 :

10 projets en pédiatrie, soit 6,7 M€ (7,7 % du budget)

PLBIO

Le Programme de recherche libre en biologie (PLBio) du cancer demeure un programme majeur de l’Institut. En 2024, 28,2 millions d’euros ont été versés pour le financement de projets libres de recherche en biologie du cancer. Les montants alloués ont fortement augmenté depuis le début de la Stratégie décennale. L’appel à projets 2024, avec une enveloppe de 32,1 millions d’euros, a permis de sélectionner 51 nouveaux projets, soit un taux de sélectivité de 22,6 %.

Appel à projets libres en biologie du cancer

28,2 M€
de dépenses annuelles

22 %
du budget de l’Institut

Appel à projets PLBio 2024

32,1 M€
alloués

51
projets sélectionnés

22,6 %
Taux de sélectivité

PÉDIATRIE

La recherche sur l’oncologie pédiatrique est présente dans l’ensemble des programmes de recherche lancés par l’Institut, et celle-ci mène aussi à des financements fléchés vers des programmes dédiés. En 2024, 3,7 millions d’euros ont été alloués au nouvel appel à projets « High Risk-High Gain » de recherche en cancérologie pédiatrique et 1,1 million d’euros à l’appel à projets « Recherche en cancérologie pédiatrique : apports des approches interdisciplinaires ».

CLIP²

L’Institut a financé en 2024 à hauteur de 4,3 millions d’euros les centres labellisés INCa de phase précoce (CLIP²), dont la mission principale est de faciliter la mise à disposition des nouveaux médicaments pour les patients via l’accès à des essais cliniques de phase précoce.

À l’issue de l’appel à projets 2024, 16 CLIP² ont été labellisés avec un financement de 14,6 millions d’euros sur 5 ans. Dans le souci d’améliorer la couverture territoriale afin de faciliter l’accès à l’innovation pour l’ensemble de la population, l’Institut a relancé un appel à projets dans l’objectif de labelliser 3 centres supplémentaires.

2,4 M€
Financement de fonctionnement annuel alloué par l’INCa

19
centres labellisés, dont 8 à valence pédiatrique

2.2. Prévenir les cancers évitables et dépister pour mieux guérir

L’Institut mène de nombreuses actions de prévention ciblées sur les facteurs de risque de cancer, d’information et de sensibilisation des publics et des acteurs : campagnes de prévention, financement d’expérimentations de terrain et d’interventions innovantes (aller-vers), outillage des acteurs (ARS, collectivités locales, entreprises, etc.).

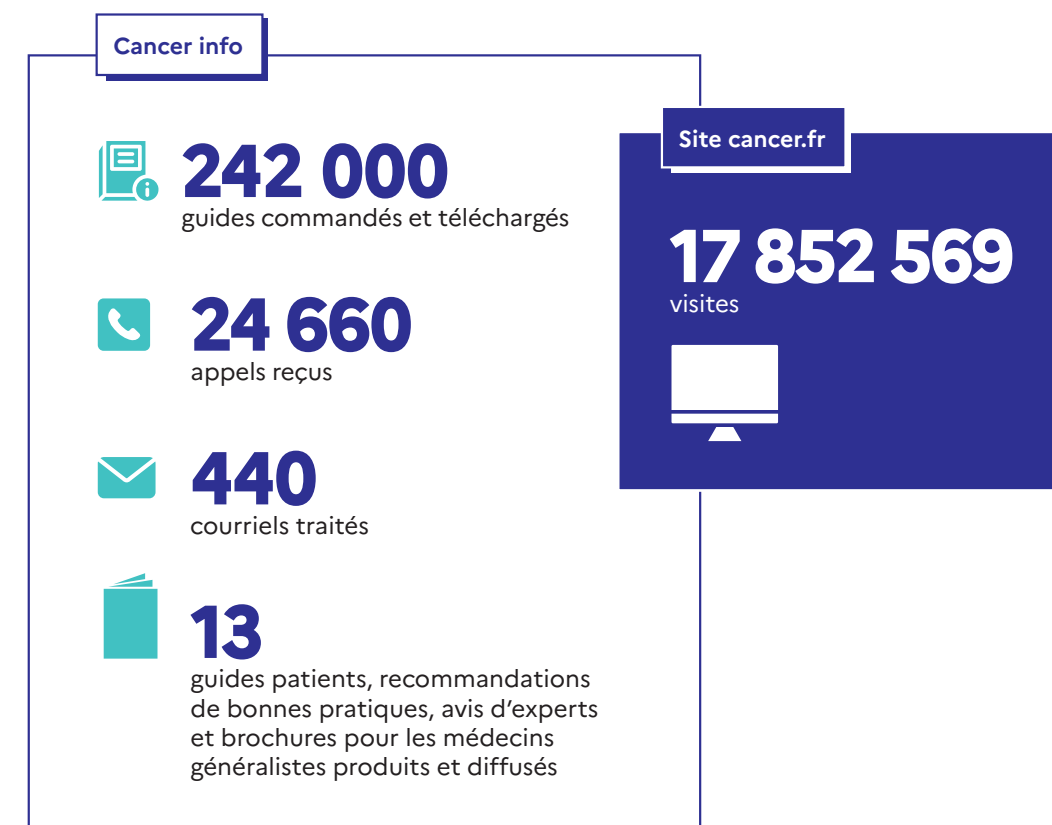
L’Institut définit les stratégies de dépistage des cancers, soutient leur repérage précoce, assure l’expertise et l’évaluation de l’organisation comme de l’efficacité des trois programmes de dépistage organisé (cancer du sein, cancer colorectal, cancer du col de l’utérus). Il mène des actions de recherche dédiées à la prévention et au dépistage (cancers agressifs de la prostate, cancers du poumon, etc.).

En 2024, 17 millions d’euros ont été consacrés à la prévention des cancers, notamment à travers des campagnes de communication, des interventions ainsi que des expérimentations retenues dans le cadre d’appels à projets dédiés à la santé publique.

Les chiffres de post-test de ces campagnes montrent qu’elles sont efficaces et bénéficient d’une forte visibilité auprès des publics, avec de très bons indicateurs en termes de mémorisation des messages et d’incitation au changement. En 2024, 72 % des personnes considèrent que la campagne « Faites les bons choix dès maintenant, vous vous remercieriez plus tard » constitue une incitation à moins fumer et 78 % à manger mieux.

2.3. Définir les parcours de soins, informer les patients et produire des recommandations auprès des professionnels

L’Institut fixe des standards de qualité en matière de soins oncologiques. Il structure l’organisation des parcours, du diagnostic au suivi après un cancer. Il informe les patients sur leurs droits et démarches, produit des guides pour les accompagner. Il soutient les professionnels de santé dans leurs pratiques par la production d’expertises sanitaires, à la fois sur les stratégies thérapeutiques et sur l’organisation des soins.



CAMPAGNES DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION

8,2 M€

investis en achats d'espaces publicitaires
en France métropolitaine et DROM

Résultats clés



Dépistage
du cancer
colorectal

85,8 %

des +50 ans touchés
au moins une fois
par la campagne



Dépistage
du cancer du sein

+ de 420 millions

d'affichages digitaux

+ de 3,6 millions

de clics vers le site
JeFaisMonDepistage.fr



Vaccination HPV

77 %

des parents (35-49 ans)
touchés par les spots radio

+ de 62 millions

d'affichages en ligne

3,7 millions

de messages diffusés
auprès des professionnels
de santé



Prévention
primaire

1,2 million

de visites sur le site
montestprevention.cancer.fr
pour un temps moyen
par visite de 2 min 14 s

Des messages réguliers
diffusés dans près
de **2 000 salles
d'attente**
tout au long de l'année

+de 650 000 €

consacrés à l'impression d'outils d'information
sur le dépistage et la prévention primaire

17 millions

de dépliants sur le dépistage
du cancer colorectal

7 millions

de dépliants sur le dépistage
des cancers du sein

90 000

dépliants sur la prévention
des risques UV

Ces
dépliants
sont
principalement
fournis aux
régimes
d'assurance
maladie

1 220 248 outils grand public
commandés via le catalogue des publications

+15 %

2.4. Produire les données de référence sur les cancers et enrichir la connaissance

Par la collecte et l'analyse des données d'épidémiologie des cancers et de trajectoires de soins, l'Institut déploie la plateforme de données en cancérologie, collectrice de multiples bases de données, et qui permet un suivi exhaustif et national des cancers. Il facilite l'accès aux données à des fins de recherche.

Il produit des rapports et études, éclairant le grand public comme les décideurs : chiffres du cancer, étude sur la vie cinq ans après le cancer, baromètre cancer sur la perception qu'en ont les Français.

En 2024, l'Institut a consacré 10,6 millions d'euros à la production de données d'observation, qu'il s'agisse du fonctionnement des registres du cancer, de la plateforme des données en cancérologie ou de la réalisation d'études observationnelles.

2.5. Coordonner le projet européen EUnetCCC

L'Institut s'est engagé en 2024 dans le projet EUnetCCC, dont il a été désigné coordinateur. Ce projet structurant vise à mettre en place un cadre de certification harmonisé pour les Comprehensive Cancer Centers (CCC), afin de garantir un accès équitable à des soins de qualité à travers l'Europe.

L'objectif est de construire un réseau de centres certifiés, tourné vers l'excellence des soins, l'innovation et la recherche clinique, dans le cadre d'une politique de santé publique concertée au

niveau européen. L'Institut, déjà impliqué dans le Plan européen de lutte contre le cancer (2021-2027) et la Mission Cancer d'Horizon Europe, continue de jouer un rôle clé dans la structuration d'un écosystème européen de lutte contre le cancer, renforçant ainsi les partenariats entre États membres.

Le budget global de ce programme est de 112 millions d'euros. En tant que coordinateur européen, l'Institut a la charge de reverser des financements à ses partenaires français et européens en agissant pour le compte de la Commission européenne.

Ainsi, en 2024, l'Institut a perçu 42,8 millions d'euros au bénéfice des autres partenaires et du fonds de coordination du programme. Sur cette somme, 17,7 millions d'euros ont déjà été reversés. Le solde, soit 25 millions d'euros, abonde transitoirement la trésorerie de l'Institut à fin 2024.

EUnetCCC



159

partenaires



31

pays participants



112 M€

de budget

Un collectif de travail pleinement mobilisé

L’Institut national du cancer est le premier artisan de la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre les cancers. Une mission capitale qu’il ne saurait mener avec succès sans la pleine mobilisation de l’ensemble de ses salariés.

En 2024, ce sont 165 femmes et hommes qui contribuent chaque jour aux missions et au rayonnement de l’Institut. C’est à chacun d’entre eux et à un engagement collectif indéfectible qu’il doit aujourd’hui sa légitimité, son efficacité et sa reconnaissance nationale et internationale. L’Institut met donc tout en œuvre pour s’assurer de leur qualité de vie au travail. L’ancienneté moyenne des salariés présents dans nos effectifs était en 2024 de 7,5 ans.

Un accord sur le télétravail a été signé à la suite de la crise du Covid-19 pour tous les salariés, y compris les stagiaires. Chaque collaborateur peut bénéficier jusqu’à deux jours de travail à distance par semaine.

Pour accompagner chacun des collaborateurs dans les différentes étapes de vie, l’Institut a déployé plusieurs dispositifs : RTT, congés conjoint/parents malades, congé second parent, congés enfants malades/hospitalisés, mise en place d’un dispositif spécifique à l’endométriose, aménagements proposés aux salariés souffrant de maladies chroniques.

De plus, une politique de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) est mise en place pour que chacun puisse évoluer dans un environnement agréable avec une attention toute particulière portée aux risques psychosociaux. Les différentes mobilités sont également encouragées grâce au versement d’un forfait mobilités durables (FMD) ou encore de primes d’aide à l’achat d’un vélo électrique ou mécanique, dont les montants ont été récemment réévalués.

Sensible à la santé de ses équipes, l’Institut prend en charge à 100 % la mutuelle et à 70 % la cotisation prévoyance.

L’Institut accorde une vigilance sur la mixité, et ce, dans l’ensemble des catégories socioprofessionnelles. En 2024, l’Institut a obtenu pour l’index égalité femmes-hommes, la note de 98/100 avec une rémunération entre les femmes et les hommes présentant un écart favorable aux femmes de 1,3 %.

L’Institut garantit la bonne poursuite des parcours professionnels de ses collaborateurs de plus de 45 ans et veille à ce qu’il n’y ait aucune discrimination à l’embauche. Un accord seniors, signé avec les organisations syndicales, a permis de mettre en place de nombreuses mesures favorables.

Afin d’accompagner le maintien et le développement des compétences de l’ensemble de ses collaborateurs, l’Institut implémente, chaque année, un plan sur mesure particulièrement ambitieux. En 2024, 94 % de l’effectif a suivi au moins une formation ou a assisté à un colloque.

Une commission de développement de carrière, créée au sein de l’Institut en 2014, permet aux salariés de déposer une demande de financement ou cofinancement de formations diplômantes ou certifiantes de type master 1, master 2, MBA, en lien ou non avec l’activité de l’Institut. Par l’intermédiaire de cette commission, l’Institut accompagne les salariés dans leur parcours professionnel, les aide à se réorienter ou encore à préparer leur retraite.

CHIFFRES RH 2024



Âge moyen

44,5 ans



Représentation par sexe

128 femmes

37 hommes



Taux de formation de l’effectif

94 %



Taux de turnover

6,73 % hors contrat à durée déterminée à objet défini (CDDOD)

165 collaborateurs



Types de contrat

CDI – CDD – CDDOD – Détachement



Index égalité professionnelle

98/100



Mobilités douces (FMD et vélo)

19 personnes ont bénéficié du Forfait mobilités durables

5 personnes ont bénéficié de la prime d’aide à l’achat d’un vélo électrique



Accord télétravail

160 personnes ont bénéficié du télétravail en 2024

28 recrutements annuels



4.

Des systèmes d’information actualisés et sécurisés

Vingt-deux projets significatifs afférents au développement et à la maintenance informatique et applicative ont été conduits en 2024, pour un budget de 4,9 millions d'euros. Ces actions ont permis notamment de réaliser les contributions thématiques suivantes.

Déploiement de la plateforme de données

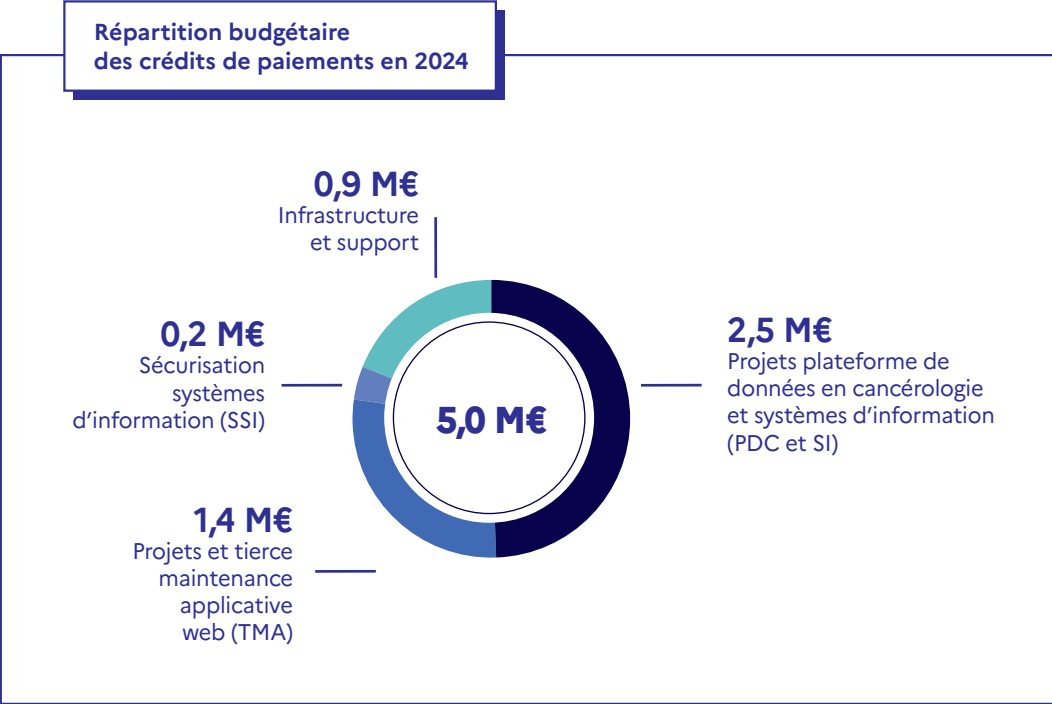
- Développement de la Plateforme de données en cancérologie (PDC) pour les besoins des études avec mise en œuvre pilote de l'espace « big data ».
- Mise en œuvre d’une étude de faisabilité pour un collecteur des données du dépistage organisé du cancer du col de l’utérus.
- Initialisation de la plateforme applicative dédiée aux registres du cancer.

Sécurisation des systèmes d’information

- Mise en service du gestionnaire logiciel de mots de passe.
- Actualisation de la charte informatique et sensibilisation du personnel à la sécurité informatique.
- Étude d’un plan de continuité du système d’information.
- Mise en conformité avec la Politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) de l’État (taux de conformité évalué à 75 %).

Modernisation de l’infrastructure et de la gestion

- Mise en œuvre du nouveau site cancer.fr.
- Mise en service du nouvel intranet INCaNet.
- Mise en production de la base « contacts ».



5.

Annexes

Annexe 1 : Autorisations budgétaires

DÉPENSES				
	BR1 ⁽¹⁾ 2024		CF ⁽²⁾ 2024	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	15 200 000	15 200 000	15 195 391	15 195 391
dont contributions employeur au CAS Pension	83 500	83 500	67 625	67 625
Fonctionnement	25 585 300	26 937 100	25 217 205	26 932 739
Intervention	100 561 000	87 652 500	100 279 628	85 379 734
Investissement	553 800	760 400	470 198	604 132
TOTAL DES DÉPENSES AE (A) CP (B)	141 900 200	130 550 000	141 162 422	128 111 996
SOLDE BUDGÉTAIRE (excédent) (D1 = C – B)	0		0	

RECETTES		
	BR1 ⁽¹⁾ 2024	CF ⁽²⁾ 2024
Recettes globalisées	109 525 000	110 884 226
Subvention pour charges de service public	31 793 960	31 793 960
Autres financements de l'État	68 000 000	2 105 000
Autres financements publics	3 016 940	71 053 217
Recettes propres	6 714 100	5 932 049
Recettes fléchées	9 035 000	12 043 576
Financements de l'État fléchés	5 000 000	8 000 000
Autres financements publics fléchés	3 130 096	3 130 096
Recettes propres fléchées	904 904	913 480
TOTAL DES RECETTES (C)	118 560 000	122 927 801
SOLDE BUDGÉTAIRE (déficit) (D2 = B – C)	11 990 000	5 184 195

(1) Budget rectificatif n° 1.
(2) Compte financier.

Annexe 2 : Dépenses par destination

CF 2024	DÉPENSES									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE CP		AE CP		AE CP		AE (A) CP (B)	
01. Observation et évaluation en santé publique	1 785 304	1 785 304	2 896 576	2 524 026	17 980 452	5 857 030	24 397	76 688	22 686 730	10 243 047
02. Prévention/Dépistage	1 284 084	1 284 084	292 727	548 833	3 145 173	2 693 601			4 721 983	4 526 517
03. Organisation des soins et qualité de vie	1 845 916	1 845 916	464 279	1 350 215	1 631 383	1 060 956			3 941 578	4 257 087
04. Innovations thérapeutiques	981 236	981 236	44 289	24 442	14 594 770	4 316 066			15 620 294	5 321 743
05. Recherche translationnelle et clinique	825 645	825 645	125 091	126 767	12 357 685	13 636 738			13 308 421	14 589 150
06. Recherche en sciences humaines et sociales, épidémiologie et santé publique	697 377	697 377	695 739	642 190	7 306 659	10 919 720			8 699 775	12 259 286
07. Recherche intégrée	723 257	723 257	453 628	505 736	11 005 124	18 563 811			12 182 008	19 792 804
08. Recherche fondamentale			26 770	19 824	32 068 382	28 151 812			32 095 152	28 171 636
09. Information des publics	1 569 151	1 569 151	12 888 179	12 987 472	100 000	90 000	2 978		14 560 308	14 646 623
10. Autres fonctions d'appui aux métiers	1 476 107	1 476 107	2 176 775	1 381 903					3 652 882	2 858 009
11. Fonctions de pilotage et de support	4 007 316	4 007 316	5 153 153	6 821 333	90 000	90 000	442 823	527 444	9 693 291	11 446 093
TOTAL	15 195 391	15 195 391	25 217 205	26 932 739	100 279 628	85 379 734	470 198	604 132	141 162 422	128 111 996

Annexe 3 : Contributions des membres du GIP

Contributions financières directes	3 041 917 €
LNCC : cofinancement du PAIR Pédiatrie	41 980 €
LNCC : cofinancement du PAIR Tumeurs cérébrales	684 938 €
LNCC : cofinancement du PAIR Obésité	650 966 €
LNCC : participation au programme Cancer Info	500 000 €
LNCC : soutien au financement des CLIP² à valence pédiatrique	400 000 €
Fondation ARC : cofinancement du PAIR Tumeur Cérébrales	459 649 €
Fondation ARC : cofinancements d'essais cliniques de phase précoce	244 384 €
LNCC : cotisation annuelle	5 000 €
Fondation ARC : cotisation annuelle	5 000 €
Cnam : cotisation annuelle	5 000 €
MSA : cotisation annuelle	10 000 €
FHP : cotisation annuelle	5 000 €
FEHAP : cotisation annuelle	5 000 €
FHF : cotisation annuelle	5 000 €
FNCLCC : cotisation annuelle	10 000 €
CNRS : cotisation annuelle	5 000 €
INSERM : cotisation annuelle	5 000 €

Annexe 4 : Indicateurs du COP

	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Cible 2024
AXE 1 : Poursuivre l’effort de structuration de la cancérologie et coordonner encore plus efficacement l’ensemble des actions de lutte contre les cancers					
1 Taux de sélectivité du PLBio	21,32 %	22,8 %	23,2 %	22,6 %	25 %
2 Nombre d’événements scientifiques organisés (séminaires, colloques, webinaires)	13, dont 11 en SHS-E-SP-RISP	16, dont 8 en SHS-E-SP-RISP	17, dont 9 en SHS-E-SP-RISP	12, dont 7 en SHS-E-SP-RISP	> 5
3 Taux d'ARS ayant transmis à l'INCa une feuille de route relative à la mise en œuvre territoriale de la Stratégie décennale	0 % ⁽¹⁾ (0/18)	83,3 % (15/18)	100 % (18/18) ⁽²⁾	100 % (18/18) ⁽²⁾	100 %
4 Part de mesures en retard (mesures dont le lancement était prévu au cours de l’année et qui ne sont pas encore lancées)	2,5 %	16,5 %	11 %	7,4 %	< 10 %
5 Élaboration et mise à disposition d’un répertoire d’actions prometteuses/probantes visant à réduire les inégalités sociales de santé	Analyse de la littérature	Partage aux ARS	-	-	-
AXE 2 : Améliorer la capacité d’anticipation et d’innovation de l’Institut pour une plus grande diffusion, et accompagner les évolutions					
6 Activité globale de la plateforme Cancer Info (nombre de guides commandés et téléchargés, d’appels et de courriels ayant reçu réponse)	Guides : 160 537 Appels : 16 921 Courriels : 700	Guides : 167 209 Appels : 18 115 Courriels : 715	Guides : 194 354 Appels : 18 294 Courriels : 700	Guides : 242 000 Appels : 24 660 Courriels : 740	-
AXE 3 : Inscrire le service rendu comme principe d’action des missions de l’Institut					
7 Nombre de productions réalisées et diffusées (guides, recommandations, avis d’experts, documents pour les médecins généralistes)	Médec. : 0 CI : 11 RBP : 3 Réf. EI : 1 Avis : 0 MG : 2	Médec. : 35 CI : 1 RBP : 0 Réf. EI : 0 Avis : 3 MG : 2	Médec. : 7 CI : 18 RBP : 0 Réf. EI : 2 Avis : 1 MG : 3	Médec. : 0 CI : 5 RBP : 3 Réf. EI : 1 Avis : 2 MG : 2	-
8 Fréquentation de nos sites (cancer.fr + sites satellites)	11 957 220	11 401 344	13 763 785	17 852 569	13 557 900
9 Nombre total de nouveaux essais précoces ouverts dans les centres CLIP²	260	200	218	ND	> 220
10 Nombre total de patients inclus dans les centres CLIP²	6 325	6 647	5 937	ND	7 300
11 Nombre de patients inclus dans les essais de type AcSé	1 256	1 286	1 296	1 340 ⁽³⁾	> 800
12 Nombre total de consultations d’oncogénétique	82 774 (2020)	ND	94 175 ⁽⁴⁾	ND	101 150
13 Personnes testées dans les plateformes de génétique moléculaire (indicateur de suivi)	134 000 (2020)	ND	265 815 ^{(5) (6)}	ND	-
AXE 4 : Réaffirmer le positionnement de l’Institut, notamment en tant qu’agence d’expertise sur la scène nationale, européenne et internationale, ses valeurs et son ouverture à l’ensemble des parties prenantes					
14 Nombre de nouvelles études médico-économiques produites ou subventionnées	1	0	0	0	-
AXE 5 : Renforcer la performance et l’efficacité de l’Institut					
15 Présentation de la cartographie des risques métiers majeurs (livrable)	Non atteint	Fait	-	-	-
16 Taux d’exécution budgétaire	97 %	97,4 %	97,8 %	98 %	95 %
17 Taux de conformité à la politique de sécurité des systèmes d’information de l’État	ND	61 %	75 %	75 %	90 %
18 Taux de collaborateurs ayant bénéficié d’une actualisation des compétences dans l’année	96 %	80 %	91 %	94 %	> 90 %

(1) Les feuilles de route régionales de la Stratégie décennale sont transmises par les ARS à partir de la fin du mois de mai 2022.
(2) L'ARS de Mayotte a intégré directement sa feuille de route de lutte contre les cancers dans son Projet régional de santé (PRS).
(3) Détail : AcSé-Crizotinib : 246 (terminé) ; AcSé-Vemurafenib : 216 (terminé) ; AcSé-eSMART : 266 (en cours d’inclusion) ; AcSé-Nivolumab : 269 (suivi) ; AcSé-Pembrolizumab : 334 (suivi) ; Pan-MSI-AcSé : 9 (en cours d’inclusion).
(4) Cette donnée doit être considérée comme une approximation : déclarative, elle se fonde par ailleurs sur les informations recueillies auprès des seules structures recevant la MIG oncogénétique, ce qui exclut le secteur privé notamment.
(5) Les indicateurs 12 et 13 présentent les valeurs en N-1 en raison du décalage dans la transmission des données.
(6) Cette donnée doit être considérée comme une approximation : déclarative, elle se fonde par ailleurs sur les informations recueillies auprès de 93 laboratoires participants sur un total de 113.



Édité en juillet 2025 par l'Institut national du cancer
52, avenue André-Morizet – 92513 Boulogne-Billancourt Cedex
Tél. : +33 (1) 41 10 50 00
cancer.fr
Numéro ISBN 978-2-38559-140-3
Numéro ISBN net 978-2-38559-141-0
Dépôt légal : juillet 2025
Conception et réalisation : **WAT** - agencewat.com - 2506_06294.
Impression : CIA GRAPHIC

